

Attention !

Ne parle pas à la police,
(même si tu n'as rien fait)
tu risques de te faire coincer
très fort.

**Tout ce que tu diras pourra
être retenu contre toi, c'est
pas que dans les films
américains.**



**GARDER LE SILENCE EST
UN DROIT : "Je n'ai rien
à déclarer" reste la
meilleure des réponses.**

*Parler à la police, même sur des
questions annodines, c'est
**mettre soi-même ou les autres
en danger**, tu ne sais pas ce
qu'il y a dans leur
dossier, il est très
probablement vide.*

*La police dit que tu sortiras
plus vite si tu parles ? **Ils
mentent.** Que ta peine sera
moins lourde ?*

***Ils mentent.** Qu'ils veulent
retrouver les fics qui
t'ont blessé par ton
témoignage ?
Ils mentent*

**TU AS LE
MÊME
DROIT EN
SILENCE
FACE AUX
JUGES EN
CAS DE
PROCÈS.**